



*Cabinet du Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement*

---

*République de Côte d'Ivoire*  
*Union – Discipline – Travail*

---

**LANCEMENT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE DE ORANGE  
COTE D'IVOIRE**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT**

**MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022**

**Monsieur le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence,  
Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,  
Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat,  
Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie  
Numérique, Porte-Parole du Gouvernement,  
Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Autorité des Marchés  
Financiers de l'UMOA ;  
Monsieur le Directeur Général de la Bourse Régionale des  
Valeurs Mobilières,  
Monsieur le Directeur Général de Orange Côte d'Ivoire,  
Monsieur le Directeur Général du Groupe SIFCA,  
Monsieur le Président du Comité de Privatisation ;  
Madame et Messieurs les membres du Comité de Privatisation,  
Madame la Directrice Générale de EDC INVESTMENT,  
Mesdames et Messieurs,**

Nous nous retrouvons aujourd'hui, ensemble, autour du **lancement de l'Offre Publique de Vente de la Société Orange Côte d'Ivoire**, dans le cadre de la cession partielle de la participation de l'Etat au capital de cette société.

**Cet événement stratégique** permet de rassembler de nombreux membres du gouvernement que je salue, les acteurs financiers, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, Sociétés de Gestion et d'Intermédiation, ainsi que des investisseurs institutionnels et la Société Orange Côte d'Ivoire. **Merci à toutes et tous pour votre présence.**

Je veux saluer la contribution de chaque intervenant au processus de préparation de cette opération, sous la coordination technique du Comité de Privatisation.

Je me félicite des avancées enregistrées, dans un processus itératif et transparent de maturation des décisions à chaque étape de la procédure.

**Mesdames et Messieurs,**

Depuis les années 1980, **la privatisation** des actifs de l'Etat dans les Sociétés d'Etat et les Sociétés à participation financière publique est apparue comme **un instrument constant de notre politique économique.**

Cela **traduisait les limites d'une autre politique**, au lendemain des indépendances, fondée sur un rôle prépondérant de l'Etat, dans les investissements et les activités directes de production, avec des succès divers et souvent, disons-le, mitigés.

La période 1990-1994 a été marquée par **la structuration d'une première vague de privatisations, sous l'égide du Premier Ministre d'alors, SEM Alassane OUATTARA**, aujourd'hui Président de la République, pour tout à la fois faire face aux enjeux budgétaires réels de l'époque et moderniser le rôle de l'Etat dans l'économie nationale.

Au lendemain de la crise post-électorale et lors du rétablissement d'un fonctionnement étatique aux meilleurs standards, **le processus de privatisation s'est poursuivi, avec l'adoption d'un programme précis en Conseil des Ministres, le 29 juin 2011**, afin de toujours répondre aux exigences d'une gouvernance moderne, sur les plans juridique, institutionnel et procédural.

**C'est dans le cadre de ce programme que s'inscrit l'opération de ce jour**, la plus importante menée depuis la première opération

de privatisation du secteur des télécommunications, intervenue en 1996, puis la fusion-absorption de Côte d'Ivoire Télécom par Orange Côte d'Ivoire.

La stratégie adoptée pour cette opération repose sur **3 principes** :

- **Un** : La cession partielle de 9,95% de participation de l'Etat sur un niveau total de 14,95% ;
- **Deux** : Le maintien dans le portefeuille de l'Etat d'une participation résiduelle de 5% au capital de la Société avec une présence au Conseil d'Administration ;
- **Trois** : Le choix de l'Offre Publique de Vente de la Société Orange Côte d'Ivoire comme modalité de cette cession.

Cette stratégie a été **partagée et validée par les instances de Gouvernance de la société et du Groupe Orange** international.

Je veux ici saluer la constance de l'engagement des dirigeants de ce groupe à accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de cette stratégie, pour **permettre à Orange Côte d'Ivoire, opérateur déterminant pour nos échanges, notre souveraineté, nos innovations, d'être toujours plus efficace et performant.**

**Mesdames et Messieurs,**

L'Offre Publique de Vente de Orange Côte d'Ivoire que nous lançons est déjà **historique à plus d'un titre.**

**Parce que** la participation de l'État au capital d'Orange Côte d'Ivoire en fait **l'un des actifs publics actuels les plus importants.**

**Parce qu'il s'agit de la plus importante opération de privatisation menée dans notre pays,** au regard du volume financier attendu d'environ 141 milliards de FCFA – quand la première privatisation du secteur des télécommunications, en 1996, portait sur un montant de 105 milliards de FCFA.

**Parce qu'il s'agit,** en parallèle, de la **26<sup>ème</sup> opération de privatisation** pour la Bourse Régionale des Valeur Mobilière, mais elle est **de loin la plus importante.**

Elle devrait en effet permettre d'accroître, à elle seule, la capitalisation boursière de la BRVM de 25%.

**Parce qu'enfin,** selon la vision du Président de la République, nous avons fait le choix de la **cession par la Bourse, dans le but d'accroître l'investissement et l'actionnariat populaires,** tout en soutenant notre économie nationale.

Ce choix est naturellement **cohérent avec la politique d'inclusion financière et boursière du Gouvernement.**

A cet effet, la structure normative de l'offre adoptée en Conseil des ministres le 3 août 2022, prévoit l'allocation de 80% des titres aux investisseurs nationaux, dont 50% aux personnes morales et 30% aux personnes physiques.

Au terme de cette opération, la BRVM comptera 46 entreprises dont 35 ivoiriennes, soit plus de  $\frac{3}{4}$  d'entreprises à capitaux majoritairement nationaux.

**Mesdames et Messieurs,**

**Je salue le soutien entier des dirigeants du Groupe Orange quant au choix de l'introduction en bourse** de leur société, dans le cadre de la cession partielle des participations de l'Etat.

**Je salue également le renforcement de l'actionnariat salarié qui va doubler pour atteindre 1% du capital.**

Cette intégration des collaborateurs dans la vie et l'avenir de leur entreprise me semble déterminante, **tant pour la performance que pour la fidélité des employés qui font Orange en Côte d'Ivoire**, au jour le jour.

L'actionnariat salarié est un élément structurant du capitalisme moderne, **un pacte gagnant-gagnant** qui aligne les intérêts des parties prenantes de l'entreprise, **un pacte qu'il nous faut toujours plus développer et encourager.**

**L'Etat quant à lui, continuera naturellement de jouer son rôle pour garantir un environnement compétitif** pour le développement du secteur privé en général et celui de la brache des télécommunications en particulier.

Le renforcement de cette ambition, de ce partenariat Etat-privé, ouvert à tous les acteurs du secteur, permettra d'accélérer la digitalisation de notre économie et celle de notre administration, en quête d'une productivité et d'une efficacité plus grandes, comme d'une réactivité et d'une proximité que seul le digital permet aujourd'hui d'atteindre.

**Chers investisseurs du marché financier de l'UMOA**

**Mesdames et Messieurs**

Je veux conclure mon intervention, en **lançant un vibrant appel à l'épargne de tous, nationale bien sûre, mais également sous-régionale, continentale et internationale**, un appel aux personnes physiques et morales, pour participer à cette opération stratégique.

Orange Côte d'Ivoire constitue **un placement sûr aujourd'hui et un investissement d'avenir demain**, dans un opérateur télécom clé d'une économie locomotive de la sous-région et plus globalement du continent africain.

Une économie et une nation regardées aujourd'hui partout dans le monde pour le rythme de leur croissance, l'ampleur de leurs réformes et la qualité extrême de leurs perspectives dans la décennie qui vient.

**Faire le choix de participer à l'aventure d'Orange Côte d'Ivoire, c'est donc avant tout faire le choix de participer à l'ambition et aux succès à venir de la Côte d'Ivoire et des Ivoiriens !**

C'est sur ces mots d'assurance et d'espérance que **j'ai l'honneur de déclarer, au nom du Président de la République, SEM. Alassane Ouattara, officiellement lancée l'Offre Publique de Vente de Orange Côte d'Ivoire** et l'opération de cession de 9,95% de parts de l'Etat dans cette société.

Vive l'actionnariat populaire, national et africain !  
Vive l'avenir des télécommunications en Afrique  
Et que vive la Côte d'Ivoire !

*Je vous remercie.*